

Enquête

# ON LES NOMME DÉCROCHEURS

Que nous disent-ils sur la société d'aujourd'hui ? Quelles solutions faut-il mettre en œuvre pour les « raccrocher » ?

Une cagnotte pour récompenser l'assiduité des lycéens. Cette expérience, menée en 2009 dans l'académie de Créteil et abandonnée depuis, avait suscité la controverse. Depuis quelques années, la question de l'absentéisme et du décrochage scolaire est régulièrement placée sous les feux de l'actualité. Chef de l'État appelant à une « *lutte sans merci* » contre le décrochage lors d'un discours sur la jeunesse, suspension des allocations familiales pour les parents d'enfants absentéistes, logiciel de repérage et plates-formes de suivi des décrocheurs en cours de généralisation (voir encadré), les pouvoirs publics affichent leur volontarisme. « *Après avoir été longtemps sous-évalué et atténué sous le terme d'érosion scolaire, le décrochage est devenu visible au point de quasiment devenir une cause nationale* », observe Bernard Gerde, cofondateur de l'association La bouture et du collège lycée élitaire pour tous (Clept) de Grenoble ouvert en 2000 pour « raccrocher » les décrocheurs<sup>1</sup>.

Depuis la création du collège unique (1975) puis du lycée professionnel (1985), l'école n'a cessé de s'ouvrir à de nouveaux publics. « *La massification a été réussie, commente Bernard Gerde. On a voulu amener le plus de jeunes le plus loin possible. Mais le défi, aujourd'hui, c'est de les garder.* » D'après le ministère de l'Éducation nationale, 120 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans aucun diplôme. Si la proportion des non qualifiés est passée de 35 % en 1965 à 8 % en 1995, elle semble stagner aujourd'hui alors que les conséquences de l'absence de diplôme sont bien plus problématiques dans un contexte de chômage de masse<sup>2</sup>. « *On se soucie davantage du décrochage des jeunes car les adultes sont de plus en plus préoccupés par la situation économique actuelle*, constate le pédopsychiatre Patrice Huerre<sup>3</sup>. *Ils cherchent une réassurance dans la scolarité de leurs enfants, ce qui accentue la pression scolaire.* »

Le décrochage peut être défini comme un absentéisme lourd, supérieur à dix demi-journées d'absence non justifiées par mois. Il concernerait, selon la rue de Grenelle, 2 % des collégiens et lycéens mais pourrait varier de 1,5 % à 5,4 % dans les lycées professionnels. L'absentéisme, qui correspond à plus de quatre demi-journées d'absences par mois, concerne davantage d'élèves : 7 % en moyenne et jusqu'à 15 % dans les lycées professionnels<sup>4</sup>. Selon Patrice Huerre, ce phénomène concerne des élèves de plus en plus jeunes et touche désormais autant les filles que les garçons. Surtout, il revêt de multiples facettes, pouvant aller « *de la banale recherche de limites propre à l'adolescence à des pathologies graves comme la dépression.* »

## Tabou transgressé

Élève qui arrive en retard à plusieurs reprises pour « *voir ce que cela produit au niveau scolaire et familial* », lycéen averti qui agit en consommateur pour ne suivre que les cours qui l'intéressent, élève mal orienté qui ne se sent pas à sa place, adolescent mal dans sa peau en raison de problèmes d'acné « *qui se sent trop moche pour aller à l'école* », élève racketté qui a peur d'être violenté aux abords de son établissement, adolescent dépressif qui « *se sent sans valeur et qui décroche car persuadé de ne pas réussir* », absences répétées liées à la consommation d'alcool ou de cannabis, ou encore phobie scolaire vis-à-vis du lieu de la scolarité ou par rapport aux apprentissages, cet inventaire non exhaustif montre à quel point les causes du décrochage sont nombreuses et peuvent se cumuler. Sans parler des décrocheurs « *de l'intérieur* », qui sont présents en cours mais ne se mobilisent pas dans les apprentissages.

Pour Maryse Esterle-Hedibel, sociologue au centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) et enseignante chercheuse à l'université d'Artois (école interne IUFM), le décrochage

1. Site du Clept : <http://www.clept.org/>

2. Source : rapport du Cerc, *Un devoir national, l'insertion des jeunes sans diplôme*, 2008.

3. Auteur, avec Pascale Leroy, de *L'absentéisme, du normal au pathologique*, Hachette littératures, 2006 (réédité chez Fayard en 2010).

4. Source : *L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2007-2008*, publiée par la DEPP en avril 2010 : <http://media.education.gouv.fr>

## Ce que prévoit la loi

Érigée en « priorité nationale » depuis 2009, la lutte contre le décrochage scolaire est désormais gravée dans le marbre. La loi du 10 mars 2010 relative au service civique rappelle ainsi que tout jeune âgé de 16 à 18 ans sorti sans diplôme du système de formation initiale et sans emploi doit pouvoir se réinscrire dans un parcours de formation, d'accompagnement ou exercer une activité d'intérêt général lui permettant de préparer son entrée dans la vie active.

Dans la circulaire de rentrée de l'année 2010, trois outils sont censés lutter contre le décrochage : la mise en place d'un logiciel de suivi automatique des élèves sans solution de formation, la généralisation des plates-formes régionales de repérage et de suivi des décrocheurs, réunis-

sant plusieurs partenaires (Éducation nationale, enseignement agricole, centres de formation d'apprentis, missions locales, pôle emploi, réseau d'information jeunesse et collectivités locales) et la création de « micro-lycées » pour les élèves décrocheurs en mesure de reprendre des études générales. L'objectif visé à terme est d'en compter au moins un par académie. En parallèle, le gouvernement cherche à « responsabiliser » les parents pour lutter contre l'absentéisme. Cela passe, en dernier recours, par la suspension de la part des allocations familiales liées à l'enfant. Une mesure prévue par la loi du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire et applicable depuis le décret du 23 janvier 2011.

F. P.

n'est pas un état mais un « processus multifactoriel » pouvant s'étaler sur plusieurs années<sup>5</sup>. « Le passage du CM2 à la sixième est un moment clé car certains élèves vont commencer à lâcher tout en continuant à être présents », explique-t-elle. Faute de soutien approprié, ces élèves s'éloigneront du collège puis du lycée sur la pointe des pieds. Maryan Lemoine, enseignant d'histoire-géographie, chargé de mission à l'inspection académique du Pas-de-Calais et auteur d'une thèse sur les décrocheurs au collège, pointe pour sa part des ferments de décrochage dès l'école primaire<sup>6</sup>. « Avant l'instauration de la semaine de quatre jours à l'école, il arrivait que des enfants ne se rendent pas à l'école le samedi matin, explique le chercheur. Le fait que manquer l'école n'était pas considéré comme un interdit indépassable par la famille pouvait ensuite forger un absentéisme durci au collège. »

## Perte de confiance

Autre signe à prendre en compte, une difficulté à entrer dans l'apprentissage d'une langue étrangère en CE1 ou CE2. « Cette forme de décrochage cognitif, si elle n'est pas prise en compte, peut aboutir, après un processus lent, laborieux, chaotique et silencieux, à du décrochage. » D'où l'importance, selon Maryse Esterle-Hedibel, des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), ces équipes d'enseignants spécialisés dédiés aux élèves du primaire en difficulté. D'après une recherche menée dans plusieurs établissements scolaires parisiens entre 2007 et 2009 avec Étienne Douat, enseignant-chercheur à l'université de Poitiers, « le niveau scolaire de nombreux élèves absentéistes ne leur permet pas de suivre les enseignements, qu'ils ont tendance à fuir pour éviter la confrontation avec un sentiment d'échec quotidiennement renouvelé<sup>7</sup>. » Le décrochage serait ainsi un moyen « d'éviter le jugement scolaire ». Dans son rapport sur l'insertion des jeunes sans diplôme, le conseil de l'emploi des revenus et de la cohésion sociale (Cerc) insiste sur le poids des

trajectoires scolaires avant l'entrée au collège, rappelant qu'en 2003 presque la moitié des jeunes de 18 à 29 ans, sortis de formation initiale sans diplôme, ont redoublé au moins une fois à l'école élémentaire.

« L'école française sélectionne, catégorise et juge beaucoup les comportements, poursuit Maryse Esterle-Hedibel. Un système qui travaille à dégager des élites met nécessairement les "indésirables" de côté. » L'école pourrait-elle être considérée comme une « fabrique » de décrocheurs ? Dans une tribune publiée en mai 2010, le directeur général de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), Christophe Paris, estime que « la structuration même du collège doit être interrogée comme une potentielle cause de décrochage scolaire pour les élèves les plus fragiles. En effet, le collège dit unique est aujourd'hui dans une injonction paradoxale : à la fois un lieu d'accueil pour tous les publics, malgré leur grande hétérogénéité sociale et scolaire, et lieu de sélection chargé de faire émerger une élite (...). Un lieu où chaque enfant est censé trouver sa place, mais où certains vont rapidement intérioriser l'idée que le système n'a pas été pensé pour eux<sup>8</sup>. »

Selon le baromètre du rapport à l'école des enfants de quartiers populaires, publié en 2010 par l'Afev, 73 % des collégiens interrogés aiment peu ou pas du tout aller au collège et ils sont 29,4 % à affirmer qu'il leur est véritablement arrivé d'être malade à l'idée d'aller au collège. Dissonance voire conflit de loyauté entre la « norme scolaire » et la culture familiale, difficulté à donner du sens aux apprentissages, les élèves des milieux défavorisés seraient davantage enclins à pratiquer la politique de la chaise vide. Mais ils ne sont pas les seuls concernés. « Le collège et le lycée se révèlent souvent inadéquats par rapport à ce qui serait susceptible de donner envie d'apprendre, estime ainsi Patrice Huerre. Je pense par exemple à la place très réduite des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement ou la position passive de l'élève face aux apprentissages. Pour certains, l'absentéisme est une manière de reprendre un rôle actif. »

5. Auteure de l'ouvrage *Les élèves transparents, les arrêts de scolarité avant 16 ans*, Septentrion, 2007.

6. Thèse soutenue en 2009 sous le titre *Effets décrocheurs dans les collèges. Incidences sur le fonctionnement des collèges et sur les pratiques des acteurs*, sous la direction de Michèle Guigue, université Charles-de-Gaulle Lille 3, laboratoire Proféor.

7. Source : *La prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire : l'école en tensions*, dans la revue *Questions pénales* du Cesdip, mars 2010.

8. Site de l'Afev : [www.afev.fr/](http://www.afev.fr/)



© ERIC APPÈRE

Directeur de l'association La bouture, Vincent Costes estime lui aussi que les difficultés extérieures (situation familiale ou sociale difficile) ne suffisent pas à expliquer ces abandons en cours de route. « *La boîte noire du décrochage, c'est la classe. Elle peut être destructrice en créant des boucs émissaires qui perdent toute confiance en eux ou en enfermant des élèves dans leur rôle de boute-en-train.* » Pour Maryan Lemoine, « *le collègue et le lycée ont un fonctionnement industriel. Les enseignants visent l'efficacité pédagogique pour le plus grand nombre car ils ont un programme à boucler avant la fin de l'année* ». Difficile, dans ces conditions, de proposer du sur mesure aux élèves tentés de décrocher.

### Redonner envie

Plusieurs réponses ont d'ores et déjà été imaginées pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves. Classes et ateliers relais, internats ou établissements de réinsertion scolaire, mission générale d'insertion dans chaque académie, missions locales, médiateurs dans les quartiers défavorisés, micro-lycées expérimentaux, écoles de la deuxième chance pour les majeurs ou encore centres de défense de la deuxième chance, une palette de solutions variées existe pour redonner aux jeunes le goût d'apprendre, leur proposer une formation professionnelle, un stage ou une reprise d'études. « *Les remèdes doivent être aussi variés que les causes* », prévient Patrice Huerre, qui regrette la tendance actuelle à pointer du doigt les parents d'enfants absentéistes en les menaçant de suspension des allocations familiales. « *L'immense majorité des parents ne sont pas dans la démission, souligne-t-il. Après une phase de diagnostic permettant de saisir la gravité du problème, il faut mener un travail en réseau entre les parents, l'adolescent*

*et tous ceux qui gravitent autour. Cela prend du temps et c'est parfois complexe. Cela peut être décevant pour nos politiques qui veulent une cause et un remède.* »

Retisser du lien et redonner envie. C'est le travail quotidien de La bouture, à Grenoble, qui tient une permanence d'accueil et de conseil aux jeunes décrocheurs et à leur famille. « *L'objectif de ces entretiens est de rouvrir des perspectives et des possibles, explique le directeur Vincent Costes. Il existe beaucoup de réponses mais peu d'entre elles proposent de reprendre l'enseignement général. Elles sont surtout professionnalisantes. Ici, on prend le temps d'orienter le jeune vers le collège lycée élitaire pour tous, vers un diplôme d'accès aux études universitaires ou vers un emploi si c'est le souhait du jeune.* » Bernard Gerde, se montre plus acerbe sur les dispositifs existants. « *On demande aux jeunes de trouver une solution d'insertion professionnelle sur une très courte durée, alors que l'on pourrait très bien les amener vers le baccalauréat général en leur laissant du temps.* »

Pour Maryan Lemoine, les parents doivent être partie intégrante du dispositif de « rattachage ». Il faudrait ainsi « *passer de la convocation des parents à une invitation à travailler ensemble* ». Pour lui, la prise en charge d'un élève décrocheur passe par des allers-retours entre le fonctionnement ordinaire de l'école et une prise en charge individualisée. « *Il faut construire des emplois du temps à la carte pour ces élèves et que les enseignants acceptent de ne les avoir qu'une heure sur deux.* » Surtout, l'ensemble de l'établissement scolaire devrait selon lui porter cette culture du diagnostic et de l'élaboration d'alternatives pour les décrocheurs, en faisant appel à des ressources externes, ancrées dans le territoire



## Europe : un problème commun, pas de solution commune

Réduire le nombre de décrocheurs est aussi une ambition européenne. L'un des objectifs de la stratégie Europe 2020 est en effet de réduire le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de garantir qu'au moins 40 % de la jeune génération dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un équivalent, rappelle la Commission européenne dans un rapport sur l'abandon scolaire paru en janvier 2011.

Quelques chiffres, à l'échelle de l'Union européenne, montrent le chemin restant à parcourir : en 2009, plus de six millions de jeunes, 14,4 % de tous les jeunes de 18 à 24 ans, ont quitté l'éducation ou la formation en n'ayant accompli que le premier cycle de l'enseignement secondaire ou un niveau inférieur. Plus inquiétant encore, 17,4 % n'ont suivi qu'un enseignement primaire. Le phénomène touche davantage les garçons, qui sont 16,3 % à quitter l'école prématurément, contre 12,5 % des filles. Du côté des politiques de lutte contre le décrochage, la Commission estime que « *seuls quelques Etats membres appliquent une stratégie cohérente et globale* ». En matière de prévention, elle constate que le Royaume-Uni a introduit en 1997 un numéro d'élève unique (« *unique pupile number* ») offrant une « *précieuse source d'ana-*

lyse ». Pour les Pays-Bas, l'introduction du « *numéro d'éducation individuel* » et la surveillance en ligne de l'abandon scolaire « *sont considérés comme les principaux facteurs de réussite dans la réduction du phénomène* », ajoute le rapport. Sont également citées des politiques de « *dességrégation* » visant à modifier la composition sociale des écoles défavorisées (Hongrie, Bulgarie) et des politiques de discrimination positive dans les zones d'éducation prioritaire (Chypre, Espagne, France).

Autre piste, des « *parcours éducatifs flexibles* », combinant enseignement général, formation et expérience professionnelle (Luxembourg, Italie, Danemark), qui permettent aux jeunes d'obtenir un diplôme. La Commission évoque également le travail en réseau (programme d'achèvement de la scolarité en Irlande, où l'école coopère avec les services sociaux, les agences pour la jeunesse et le développement local, les équipes de lutte contre la drogue), la coopération avec les parents, le parrainage ou le tutorat.

F. P.

Source : *La lutte contre l'abandon scolaire : une contribution essentielle à la stratégie Europe 2020*, <http://ec.europa.eu>

(associations d'éducation populaire, parents d'élèves, protection judiciaire de la jeunesse...).

De son expérience de proviseur d'un lycée expérimental à destination des décrocheurs, Gilbert Longhi<sup>9</sup>, retient plusieurs éléments clés pour raccrocher les élèves : moratoire scolaire (on apure la dette, le passé n'est pas un passif), position généalogique (la famille participe à la réhabilitation scolaire de l'élève), majoration du rêve (rehausser les perspectives des jeunes), distinction dans la conformité (inclusion des classes de raccrocheurs dans un lycée), personnalisation du rythme scolaire, reconnaissance de l'autodidactisme, primauté du faire (préférer l'essai, le tâtonnement, le droit à l'erreur) ou modernisation de la transmission (utilisation constante des technologies de l'information et de la communication)<sup>10</sup>.

### « Pas des purs esprits »

L'école peut également, en son sein, prévenir le décrochage. Par exemple, la gestion des retards et des absences pourrait être organisée de manière moins uniforme, en prenant davantage en compte la distance de l'établissement avec le lieu d'habitation des élèves, l'encadrement familial dont ils bénéficient ou les responsabilités privées (par exemple familiales) qu'ils assument. « *D'une manière générale, retards et absences sont considérés comme des fautes appelant des punitions plutôt que comme des signes d'un désintérêt scolaire, ou du décalage entre les modes de vie juvéniles et les exigences scolaires* », constate

ainsi Maryse Esterle-Hedibel. Par ailleurs, alors que « *le pouvoir d'attraction des établissements reste beaucoup moins fort pour les élèves que celui de l'extérieur* », la sociologue suggère de transformer les collèges et les lycées en vrais lieux de vie et de sociabilité pour les adolescents. « *Il n'est pas normal de les voir de 8 h à 17 h sans lieu adapté pour boire, se reposer ou se restaurer. Les élèves ne sont pas des purs esprits.* »

Autre mesure de prévention, la prise en compte des difficultés d'apprentissages le plus en amont de la scolarité. C'est tout le sens des dispositifs de socialisation et d'apprentissage (DSA) conduits dans les collèges parisiens. Des enseignants, en partenariat avec des intervenants extérieurs, repèrent les élèves en difficulté et leur proposent une remise à niveau durant trois semaines d'affilée ou un jour par semaine pour reprendre pied dans les apprentissages. « *Dans ce cadre, la relation de l'élève à l'enseignant est différente, plus personnalisée* », estime Maryse Esterle-Hedibel. Si elle juge efficaces les dispositifs d'externalisation des élèves en classe ou ateliers relais, elle s'interroge sur le retour en classe des anciens décrocheurs. « *Si ce retour se fait dans le même système de compétition et de comparaison entre élèves, cela ne servira pas à grand-chose. Il est important que les équipes pédagogiques se saisissent de cette question à l'intérieur même des établissements.* » Et si les décrocheurs permettaient de faire bouger les lignes ?

Florence Pagneux

9. Auteur, avec Nathalie Guibert de *Décrocheurs d'école, redonner l'envie d'apprendre aux adolescents qui craquent*, éditions de la Martinière, 2003.

10. Source : Actes du colloque « Lycéens décrocheurs, raccrocheurs d'école », 23 mars 2005.

## « Trop de psychologie, pas assez d'apprentissage »



### Mathias Millet

**Maître de conférences  
en sociologie à l'université  
de Poitiers.**

**O**n entend souvent des enseignants dire : « *Il a du potentiel, s'il a des difficultés scolaires, c'est parce qu'il a des problèmes de comportement.* »

En fait nos travaux montrent plutôt l'équation inverse, les élèves en cours de rupture scolaire (je n'aime pas le terme décrocheur, qui renvoie à des notions trop disparates) ont des problèmes de comportement parce qu'ils ont des problèmes d'apprentissage. L'école est aujourd'hui une norme, qui qualifie ou disqualifie, elle a tendance à considérer que les enfants sont tous d'emblée des élèves. Or on oublie que les apprentissages scolaires sont très particuliers, la mise en forme scolaire des apprentissages suppose de prendre les savoirs comme des objets d'étude.

#### Postures attendues comme prérequis

Prenons l'exemple du langage : on n'utilise pas le langage pour parler, on utilise la grammaire. C'est un rapport complètement anormal, réflexif et théorique au langage. Dans les milieux populaires les plus démunis, on utilise un langage pratique, pour dire et faire. L'école attend d'un élève des choses qui nous paraissent aller de soi : qu'il ait un corps docile, immobilisé, attentif, silencieux, qu'il exerce un contrôle réflexif sur ce corps, qu'il soit capable de réfréner ses tendances spontanées à l'action, qu'il prenne la parole au bon moment, qu'il soit autonome... Ces postures sont pensées comme des prérequis. Beaucoup de choses dans les apprentissages scolaires relèvent de la posture, laquelle renvoie à une sorte d'autocontrôle intériorisé. Cette forme d'obéissance est relativement impersonnelle, elle repose sur des règles, sur la maîtrise de soi.

#### Quand la contrainte devient injonction

Or certains enfants sont davantage habitués à obéir à l'intervention des adultes, ils calent leur comportement sur la contrainte externe immédiate. A l'école, ils ne retrouvent plus cette contrainte, mais des injonctions à l'action raisonnable, lesquelles ne constituent pas des limites pour eux. D'où ces comportements qui perturbent la classe, et qui donnent lieu à sanctions, car ils sont interprétés comme intentionnels.

Le scolaire est de plus en plus focalisé sur l'aspect désordre disciplinaire. Mais plus généralement, derrière tous les discours sécuritaires, il y a une transformation des catégories de perception qui

fait que des gamins qui étaient perçus comme étant en difficulté parce que victimes d'inégalités socio-économiques (c'est ce qui avait fait les zones d'éducation prioritaire en quelque sorte), sont lus aujourd'hui comme responsables, perturbateurs, à encadrer... Pourtant ce sont les mêmes ! Parmi les prérequis scolaires que l'école oublie, il y a les conditions économiques. Pour rentrer dans les activités scolaires il faut être détaché des enjeux économiques, mettre entre parenthèses le monde et ses urgences. Une des façons de lutter contre les ruptures scolaires, c'est de lutter contre la précarité, d'améliorer les conditions d'existence de ces familles.

#### L'accent sur la remédiation scolaire

Les ruptures scolaires ne sont la faute de personne. Si on ne veut pas être simpliste dans l'analyse de ces parcours, il faut croiser différentes dimensions sociales qui se combinent : familiales, scolaires et juvéniles, et leur articulation. Mais l'école aggrave parfois les situations, ne serait-ce que parce qu'elle ne les comprend pas. Souvent les remédiations proposées externalisent le problème, elles sont relativement déscolarisées, on va faire beaucoup de socio-éducatif, de psychologique, et moins d'apprentissage scolaire, alors même que ces élèves en auraient besoin. Les classes relais font partie de ces dispositifs, elles prennent en charge le désordre scolaire. Leur travail est utile, mais elles construisent à ces jeunes en rupture un parcours aux marges des classes ordinaires. Les autres continuent à suivre le programme, eux passent peu de temps sur les apprentissages, et donc décrochent d'autant plus, ce qui rend difficile un retour. Il faudrait vraiment remettre l'accent sur la remédiation scolaire, sans renoncer au niveau de ces élèves, au contraire, les faire travailler deux fois plus.

#### Faux problème et mauvaise solution

L'école doit prendre en charge les différents aspects qui font le scolaire, tel l'apprentissage des postures, ne pas les considérer comme acquises. L'approche psychologisante est pour moi une catastrophe : dès qu'on observe une difficulté un peu massive, c'est un problème psychologique de souffrance. Jamais on ne se pose la question du fonctionnement des apprentissages scolaires. Je pense qu'il faudrait une remise en cause radicale de l'école, une réforme profonde, qui supposerait de revoir la sélection, les notations, les rythmes d'apprentissages, le fonctionnement par classe, par niveau, par classe d'âge... Notre école détermine beaucoup de choses ; on doit être d'autant plus exigeants avec elle.

**Peggy Pircher**

## Bibliographie

- Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, de Mathias Millet et Daniel Thin, Groupe de recherches sur la socialisation, 2005.
- Décrochages et échecs scolaires, pédagogies nouvelles*, Catherine Blaya, De Boeck, 2010.
- « L'absentéisme des colégiens : prévalence et caractéristiques ? », Catherine Blaya, *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, n° 4, 2009.
- La Fabrique des garçons*, Sylvie Ayrat, PUF, 2011.
- « Éduquer et prévenir : ce que fait l'école » *Informations sociales*, n°161, septembre-octobre, CAF, 2010.
- « Lutter contre le décrochage scolaire : quelques pistes pédagogiques », Marie-Anne Hugon in *Éduquer et prévenir : ce que fait l'école, Informations sociales*, 161, septembre-octobre 2010.
- « Décrochage scolaire, parents coupables, parents décrocheurs ? » Catherine Blaya in *Éduquer et prévenir : ce que fait l'école, Informations sociales*, 161, septembre-octobre 2010.
- Ces deux articles sont accessibles sur le site de Cairn [www.cairn.info](http://www.cairn.info)
- « Elèves en difficulté et dispositifs pédagogiques », Stéphane Bonnéry, Scérén, CRDP Champagne-Ardenne/CDDP de la Marne, 2009.
- « Le décrochage scolaire en France : un "problème social" émergent. Le contexte de démocratisation scolaire », Bonnéry, Stéphane. *Revue internationale d'éducation*, Sèvres, 04/2004.
- Des parents dans l'école*, Martine Kherroubi, Èrès, Fondation de France, 2008.